



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1043

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Bridey, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Jacques Bridey. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires européennes. C'est le logiciel même de l'Union européenne, monsieur le ministre, que la France est en train de changer, patiemment mais fermement, avec l'aide de ses partenaires. Cela concerne l'orientation des politiques comme l'avenir de l'architecture institutionnelle.

Le dernier Conseil Européen a confirmé la réorientation durable des politiques européennes en faveur de la croissance et de l'emploi impulsée par le président Hollande depuis un an. La France, par un dialogue étroit avec la Commission, a réussi à lui faire admettre la nécessité de ne pas ajouter l'austérité à la récession et obtenu en conséquence l'adaptation de sa trajectoire d'ajustement budgétaire ainsi qu'un plan d'investissement supplémentaire en faveur des PME.

Elle a surtout réussi à faire partager sa conviction selon laquelle l'emploi, en particulier celui des jeunes, est une priorité absolue qui doit être financée par l'Union européenne. À l'heure où le chômage des jeunes augmente très fortement et atteint des niveaux intolérables, près de 60 % en Grèce et en Espagne et plus de 26 % dans notre pays, le Conseil européen a concrétisé la " garantie jeunesse " en confirmant la mobilisation de 6 à 8 milliards d'euros en deux ans pour lutter contre le chômage des jeunes. Cela représentera pour la France plus de 600 millions d'euros pour aider nos jeunes à trouver un emploi ou un stage quatre mois après la fin de leurs études ou de leur formation.

Le dernier Conseil européen a par ailleurs poursuivi l'achèvement de l'Union économique et monétaire dont l'architecture se dessine peu à peu ; un pas décisif a notamment été franchi pour la résolution des crises bancaires. Cela prouve que nos convictions ont été réaffirmées et entendues par nos partenaires. Dans ce contexte, monsieur le ministre, pouvez-vous nous préciser comment les nombreuses avancées obtenues par le Président de la République lors du dernier Conseil européen, en faveur de la jeunesse en particulier, seront mises en oeuvres dans les mois qui viennent ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

M. Thierry Repentin, *ministre délégué chargé des affaires européennes*. Vous avez raison, monsieur le député Bridey : la jeunesse est en effet une priorité du gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

M. Guy Geoffroy. Mais non !

M. Thierry Repentin, *ministre délégué*. Cette priorité, qui s'est traduite en France par la mise en place des emplois d'avenir et des contrats de génération, nous souhaitons qu'elle soit portée par tous les pays de l'Union européenne. Nous n'en avons pas la certitude ; c'est la raison pour laquelle nous en avons fait le premier point du Conseil européen des 27 et 28 juin derniers. Nous y avons obtenu l'assurance de disposer de 6 milliards d'euros pour les seules années 2014 et 2015 afin d'accompagner la France, mais également les autres pays de l'Union européenne, par des dispositifs de lutte contre le chômage et de formation professionnelle des jeunes dans toutes les régions où leur taux de chômage dépasse 25 %. Nous avons aussi obtenu le passage de huit à treize milliards d'euros du financement du dispositif Erasmus qui sera élargi dès 2014 aux jeunes en formation par alternance dans les entreprises et aux jeunes sous statut d'apprentissage. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Enfin, nous avons obtenu de la banque européenne d'investissement qu'elle se positionne sur le segment des prêts étudiants, ce qu'elle refusait jusqu'à aujourd'hui, et qu'elle débloque des fonds pour accompagner les jeunes créateurs d'entreprise en France comme dans toute l'Europe. Et pour ne pas perdre de temps, le Président de la République française copréside avec Mme Angela Merkel et la présidence lituanienne de l'Union européenne cet après-midi même à Berlin une réunion rassemblant les ministres chargés de l'emploi et des affaires sociales afin de mettre en place dans les mois qui viennent des dispositifs visant à utiliser les fonds. Pas un euro ne doit manquer, pas une semaine ne doit être perdue pour cette priorité qui de priorité française est devenue priorité européenne ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Bridey](#)

Circonscription : Val-de-Marne (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1043

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juillet 2013](#)